

11.

Aujourd'hui seize octobre mil huit cent cinquante & sous la  
présidence du conseil municipal de la commune de Corbion convoqué  
régulièrement se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous  
la présidence de M. le Maire, en vertu de l'autorisation de M. le Préfet de la Charente, en date du 25 / 1850.

Les conseillers présents étaient au nombre de huit, le Président a  
déclaré la séance ouverte.

Il a appelé au bureau deux pour la fonction de Secrétaire  
le plus âgé & le plus jeune des conseillers municipaux  
présents; à cet effet ont répondu

M. M. Mompian Jean, né le 23. 7 <sup>me</sup> 1797.	} Plus âgé,
Chavreau Pierre né le 5. 7 <sup>me</sup> 1797.	
Dutourp Jean, né le 23. 2 <sup>me</sup> 1813	} Plus jeune,
Durvenelles Pierre le 11. 5 <sup>me</sup> 1829.	

Lesquels ont immédiatement été placés au bureau.

Le Bureau ainsi composé nomme M. Durvenelles, Pierre, pour  
Secrétaire.

Le Président a fait connaître aux conseillers municipaux qu'il  
avait à leur très grand conseil pour faire partie du conseil  
de reconnaissance de la Commune de Corbion; que ces nominations  
devaient être au plus tôt faites et qu'il y avait majorité absolue  
dans le conseil au premier tour.

Le Président a annoncé la séance ouverte.

Quatre conseillers ont alors remis son bulletin signé & remis  
au Président qui l'a déposé dans l'urne du scrutin.

Le Député du bulletin ainsi nommé M. Durvenelles annonce  
la fin du scrutin & a comparé les bulletins contre le nombre & a  
trouvé au plus âgé & celui qui avait le plus de voix.

